

AR Prefecture

046-214601767-20221115-20221179-DE
Reçu le 22/11/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du LOT

Commune de LIVERNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,
Séance du 15 novembre 2022

Nombre de conseillers

En exercice 12

Présents 10

Votants 12

Absent 02

Date de la convocation :
10 Novembre 2022

Date d'affichage :
10 Novembre 2022

OBJET :

Délibération N° 2022-11-79

**Motion de soutien aux
éleveurs ovins de notre
territoire**

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Sous-Prefecture

Le 22/11/2022

Et publication ou notification

Du 24/11/2022

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-deux le 15 Novembre à 20 h 30
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
convoué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances sous la présidence de
Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme – Bouyssou Vanessa – Gallineau
Sébastien – Grimal Béatrice – Mas Cédric - Mejecaze Jean
Paul – Mézy Amandine – Soulier Bruno – Verbiguie Laurie

Absents excusés : Martinez Dimitri a donné pouvoir à Mézy
Amandine – Serrau Martial a donné pouvoir à Bouyssou
Vanessa -

Secrétaire de séance : Soulier Bruno

L'activité agricole de notre territoire repose essentiellement
sur l'élevage ovin. Au-delà de sa fonction économique, il
joue aussi un rôle essentiel au plan environnemental en
assurant l'entretien des paysages, participant ainsi à la
lutte contre les incendies. Le loup sévit sur notre territoire
depuis ce début d'année. Une centaine d'ovins en ont été
les victimes directes, sans parler des effets indirects
(stress, avortement, blessures...)

Cette situation devient insupportable pour les éleveurs
contraints d'accroître la surveillance, d'enfermer les
troupeaux la nuit et de vivre dans l'angoisse en
permanence.

Nous demandons donc dans le contexte difficile que
connaît l'agriculture, que toutes les solutions soient
envisagées pour remédier à cette situation.

Il en va du devenir de l'agriculture déjà lourdement frappée
par la sécheresse, l'augmentation du coût de l'énergie et
des intrants, et confrontée au problème de renouvellement
et de transmission des exploitations.

Fait et délibéré, les jours et en que dessus
Pour copie conforme



Le Maire
Jacques COLDEFY